

FORMATION DE GESTALT PRATICIEN

Le Cycle 2 de formation de Gestalt Praticien se déroule sur 2 ans. Il vise à exercer son métier en utilisant les ressources de la Gestalt-thérapie du Lien :

- le fond philosophique, humaniste et existentiel,
- la théorie du Self,
- la posture dialogale et engagée.

Il est aussi une étape indispensable pour aborder le Cycle 3, de "Formation à la Gestalt-thérapie du Lien".

À l'issue du Cycle 2, l'Institut Champ-G délivre un certificat de Praticien en Gestalt.

Les dossiers de candidature pour la promotion 21 (2025-2027)
devront être envoyés au secrétariat sous **format digital et papier**
avant le 1^{er} lundi d'octobre 2024

N.B. : le jury de sélection se réunit début décembre et, après examen des candidatures, il se prononce sur l'admission en Cycle 2. La décision est envoyée par mail, avec le cas échéant un engagement financier à renvoyer sous une quinzaine de jours pour inscription définitive.

PRÉ-REQUIS

Dans tous les cas, les candidats devront :

- Être titulaires d'un diplôme niveau bac+3 en sciences humaines. À défaut apporter les preuves d'acquis issus d'expériences professionnelles ou personnelles permettant de justifier une dérogation.
- Avoir eu un entretien avec la coordinatrice de Cycle 1, après le stage "Ouverture expérientielle et théorique".
- Avoir effectué un Cycle 1 de "Formation initiale à la Gestalt-thérapie", validé par la coordinatrice du Cycle 1.
- Être actif dans la vie sociale (professionnelle, bénévole),
- Avoir accompli une psychothérapie approfondie de 2 années consécutives minimum (70 séances de 45 minutes), de préférence en Gestalt-thérapie. Il est recommandé d'avoir une expérience de travail de groupe thérapeutique d'un an et de ne pas arrêter sa thérapie durant la durée de la formation.
- Avoir rempli et déposé le dossier de candidature complet dans les délais impartis. Tout dossier incomplet, ou en retard ne sera pas considéré comme prioritaire.

PUBLIC

- Personne voulant devenir "Accompagnant en Gestalt-thérapie".
- Professionnels voulant acquérir et développer la posture de Gestalt-thérapeute dans sa profession (psychologues, manager, coaches, consultants, enseignants, professionnels du secteur médico-social, de la relation d'aide...).

OBJECTIFS

- Former des professionnels de l'accompagnement et développer leurs compétences réflexives, somato-affectives et relationnelles.
- Leur permettre d'exercer leur métier de manière créatrice, en utilisant les ressources de la Gestalt-thérapie dans leur champ d'activité : santé, éducation, pédagogie, formation, intervention en entreprise, psychothérapie...
- Acquérir les bases théoriques et pratiques de la Gestalt-thérapie, issue de PERLS et GOODMAN, et de la Gestalt-thérapie du lien, issue des travaux de Gilles DELISLE.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PENDANT LE CYCLE 2

COMPÉTENCES RÉFLEXIVES

- Régulation à la frontière-contact avec les concepts de champ, de cycle de contact, d'ajustement créateur
- Capacité à la suspension
- Attention et observation engagée de la situation
- Ouverture à tous les regards en Gestalt-thérapie

COMPÉTENCES SOMATO-AFFECTIVES

- Résonance et auto-régulation émotionnelle
- Engagement dans la situation
- Attention à l'impact de chaque intervention
- Conscience de ses ressources et fragilités

COMPÉTENCES INTERACTIVES

- Capacité à poser un cadre en face à face et en groupe
- Capacité à écouter, à créer et à maintenir un contact
- Capacité à verbaliser ses affects et à réfléchir dans certaines situations

STRUCTURE DE LA FORMATION

Le Cycle 2 comprend 50 jours (350 heures), d'une durée moyenne de 7 heures par jour, de février 2023 à février 2025. La première et la dernière session sont animées par le fil rouge, ainsi que chaque première journée des sessions de 4 jours.

- 1 stage de 3 jours en résidentiel au début du cycle (vacances scolaires d'hiver).
- 8 stages non résidentiels de 4 jours (vacances scolaires, ponts...).
- 10 journées d'entraînement à la pratique, regroupées sur 2 jours
- 2 jours d'auto-évaluation de la pratique, regroupés avec le dernier jour de certaines sessions d'entraînement à la pratique.
- 1 stage de 3 jours à la fin du cycle (vacances scolaires d'hiver).

CONTENUS DES SESSIONS

- Les fondements de la Gestalt-thérapie et ses différents courants aujourd'hui
- La phénoménologie, l'existentialisme et les données existentielles
- La psychanalyse, la Gestalt-psychologie
- Les différentes branches de la Gestalt-thérapie aujourd'hui

LES CONCEPTS PRINCIPAUX DE LA GESTALT-THÉRAPIE DU LIEN

- L'awareness : implication physique, affective et mentale
- Le Self dans ses dimensions processuelles, fonctionnelles et temporelles : les trois fonctions (Ça, Je, MRC), le cycle de contact, les modes de régulation, l'ajustement créateur
- Les MI, SI, si, dilemme de contact
- Le travail herméneutique de co-construction d'hypothèses

ÉLÉMENTS DE PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE

- Étude des dysfonctionnements dans le cycle de contact
- Les différents systèmes de repérage clinique (phénoménologie, psychanalyse, DSM/5...)

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA POSTURE DU GESTALT-THÉRAPEUTE

- Relation pédagogique, éducative, thérapeutique ...
- Complexité du champ relationnel accompagnant-accompagné : notions de transfert et contre-transfert
- La posture en Gestalt-thérapie ; variations selon les courants
- La méthodologie en Gestalt-thérapie : accordage somato-affectif, relation dialogale, exploration de la nouveauté

LA SITUATION DE GROUPE

- La notion de champ groupal
- Le groupe, sa dynamique, ses modes de régulation

CADRE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- Le cadre, les règles, les différents codes professionnels
- L'éthique, les valeurs, la responsabilité de l'accompagnant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés des aspects théoriques de la Gestalt-thérapie (philosophie, théorie du Self, stratégie d'intervention), accompagnés d'expériences intégratives et de lectures commentées.
- Préparation à la pratique professionnelle : entraînement supervisé au travail d'accompagnement en face à face ou en groupe, animation d'un atelier pour le groupe, analyse didactique de séquences d'accompagnement, développement du style personnel.
- Temps d'auto-formation guidée en sous-groupes.
- Élaboration de 2 écrits intégratifs, l'un en fin de 1ère année, l'autre en fin de 2e année.

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION DE FORMATION

La validation du Cycle 2, qui donne lieu à la délivrance de l'attestation de fin de formation de Cycle 2, tiendra compte de l'évolution du stagiaire dans les 3 axes suivants :

- Assiduité à la formation
- Évaluation continue :
 - 1 fiche de lecture écrite, présentée à l'oral devant le groupe,
 - Animation d'un atelier,
 - Exercices d'accompagnement (Practicum) devant un superviseur qui évalue les ressources et limites de l'accompagnant (minimum 5 fois dans le cursus lors des entraînements à la pratique).
- Évaluation intermédiaire de fin de première année, qui se traduit par un écrit de 9 000 caractères, espaces compris (soit environ 5 pages). Cet écrit fait l'objet d'une lecture par un formateur et par deux stagiaires et est évalué selon les critères suivants :
 - Implication personnelle,
 - Intégration d'un ou des concepts gestaltistes et capacité à prendre de la distance,
 - Application pratique dans un champ d'intervention professionnelle,
 - Forme de l'écrit et qualité de la rédaction,
 - Méthodologie : clarté de la question de départ, explicitation de la démarche suivie.
- Évaluation finale de fin de 2^e année qui se matérialise par un écrit 18 000 caractères, espaces compris (soit environ 10 pages). À rendre le 5 janvier de la dernière année.
Cet écrit fait l'objet :
 - D'une lecture par un formateur et par au moins deux stagiaires,
 - D'une présentation orale devant tout le groupe (45 minutes dont 20 minutes d'exposé et 25 minutes de partage et de retour des 2 collègues et d'un formateur du conseil pédagogique),

FICHE DE PRÉSENTATION & DOSSIER CANDIDATURE CYCLE 2

Évaluation selon les critères suivants :

- Implication personnelle,
- Intégration d'un ou des concepts gestaltistes,
- Capacité à prendre de la distance,
- Application pratique dans un champ d'intervention professionnelle,
- Forme de l'écrit et qualité de la rédaction,
- Méthodologie : clarté de la question de départ, explicitation de la démarche suivie,
- Forme de l'oral : fluidité de présentation et capacité à transmettre les concepts vus.

Si ces critères ne sont pas remplis, la formation n'est pas validée.

ATTESTATION

Si vous avez répondu favorablement à ces différents axes, vous recevez un certificat de praticien en gestalt, ayant valeur de certificat de réalisation de la formation.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- La coordination d'ensemble de la formation est assurée par un membre du Conseil Pédagogique de l'institut, le "fil rouge". Il anime les sessions d'ouverture et de clôture de la formation ainsi que le 1er jour de chaque session de 4 jours.
- Les entraînements à la pratique sont assurés par 1 ou 2 formateurs selon la taille du groupe.
- Interviennent au cours des 2 années en fonction des thèmes de chaque session, les membres du conseil pédagogique et/ou des formateurs et Gestalt-thérapeutes du Lien : Thérèse ALLARD (TA), Aliette DEFOORT (AD), Yolande du Fayet de la Tour (YDFDLT), Laure TESSERON (LT), Yves SCHERPEREEL (YS), ...
- Un conseil pédagogique est consulté sur tous les projets et programme de formation et participe à leur suivi et à leur évaluation.

COÛT DE LA FORMATION¹

- Si la formation est prise en charge par une institution publique ou privée (OPCO Entreprise, Pôle Emploi...), le coût journalier est de 238€, soit pour l'ensemble des 50 jours : 11 900€
- Si la formation est financée à titre Individuel, le coût journalier est de 189€, soit pour l'ensemble des 50 jours : 9450€ (possibilité de règlement en 25 mensualités de 365€ + une mensualité de 325€).

LIEUX DE LA FORMATION

Les regroupements se dérouleront :

- soit en résidentiel pour le premier et le dernier stage,
- soit dans les locaux de l'Institut ou proche de Lille,
- soit par visio-formation en cas de restrictions de regroupements, de déplacements....
- Pour toute personne en situation d'handicap, merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'aménagement du cadre de la formation.

¹ Hors frais de résidentiel des premiers et dernier stage (estimation de 100€-120€/jour pour l'hébergement et la restauration).

FICHE DE PRÉSENTATION & DOSSIER CANDIDATURE CYCLE 2

ANNÉE	DU	AU	SOIT	LIEU	THEME
2025	sam 22 février	lun 24 février	3j	CG-S1	Constitution du groupe
2025	sam 5 avril	mar 8 avril	4j	CG-S1	Les racines de la Gestalt
2025	sam 3 mai	dim 4 mai	2j	CG-S1	Entraînement à la pratique
2025	jeu 12 juin	dim 15 juin	4j	CG-S1	Le groupe
2025	jeu 4 septembre	dim 7 septembre	4j	CG-S1	La théorie du Self en Gestalt
2025	sam 25 octobre	dim 26 octobre	2j	CG-S1	Entraînement à la pratique
2025	jeu 4 décembre	dim 7 décembre	4j	CG-S1	Théorie du Self révisé
2026	lun 5 janvier	lun 5 janvier	1j	CG-S1	Remise de l'écrit de 1ère année
2026	dim 1 février	mer 4 février	4j	CG-S1	Repères en psychopathologie
2026	sam 14 mars	lun 16 mars	3j	CG-S1	E.P3 et appréciation de mi-parcours
2026	jeu 23 avril	dim 26 avril	4j	CG-S1	L'entre deux de la relation
2026	jeu 2 juillet	dim 5 juillet	4j	CG-S1	Postures
2026	sam 12 septembre	dim 13 septembre	2j	CG-S1	Entraînement à la pratique
2026	jeu 5 novembre	dim 8 novembre	4j	CG-S1	Cadre, éthique et déontologie
2026	sam 12 décembre	lun 14 décembre	3j	CG-S1	E.P5 Intégration et appréciation de fin de parcours
2027	lun 4 janvier	lun 4 janvier	1j	CG-S1	Remise de l'écrit de 2e année
2027	lun 8 février	mer 10 février	3j	CG-S1	Clôture de la formation

HORAIRES

STAGE AVANT LIEU A MARCQ EN BAROEUL			JOUR	H Début	H Fin	Durée	H Début	H Fin	Durée	Moyenne/jr
C2	STAGE DE 3 JOURS	Fil Rouge	J1	09:30	13:00	03:30	14:30	18:00	03:30	07:00
			J2	09:00	13:00	04:00	14:30	18:00	03:30	
			J3	09:00	13:00	04:00	14:30	17:00	02:30	
	STAGES DE 4 JOURS	Fil Rouge	J1	09:30	13:00	03:30	14:30	18:00	03:30	07:00
			J2	09:30	13:00	03:30	14:30	18:00	03:30	
		Formateur	J3	09:00	13:00	04:00	14:30	18:00	03:30	
			J4	09:00	13:00	04:00	14:30	17:00	02:30	
	STAGE DE 2 JOURS	Superviseur	J1	09:30	13:00	03:30	14:30	18:00	03:30	07:00
			J2	09:00	13:00	04:00	14:00	17:00	03:00	

STAGE AVANT LIEU EN RÉSIDENTIEL			—	H Début	H Fin	Durée	H Début	H Fin	Durée	Moyenne/jr
C2	STAGE DE 3 JOURS	Fil Rouge	J1	11:00	12:30	01:30	14:00	19:00	05:00	07:00
			J2	09:00	12:30	03:30	14:00	18:30	04:30	
			J3	09:00	12:30	03:30	14:00	17:00	03:00	
	STAGES DE 4 JOURS	Fil Rouge	J1	11:00	12:30	01:30	14:00	19:00	05:00	07:00
			J2	09:30	12:30	03:00	14:00	18:00	04:00	
		Formateur	J3	09:00	12:30	03:30	14:00	18:30	04:30	
			J4	09:00	12:30	03:30	14:00	17:00	03:00	
	STAGE DE 2 JOURS	Superviseur	J1	11:00	12:30	01:30	14:00	19:00	05:00	07:00
			J2	08:30	12:30	04:00	13:30	17:00	03:30	

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Le dossier de candidature pour la prochaine promotion doit être déposé au secrétariat, sous format digital et papier, au plus tard **le 1^{er} lundi d'octobre 2024**. Tout dossier incomplet ou remis en retard, ne sera pas considéré comme prioritaire.

Pour être complet, votre dossier de candidature doit comprendre :

- ☐ Une lettre explicitant les motivations à entreprendre une telle formation,
- ☐ Un curriculum vitae détaillé dactylographié : situation familiale, diplômes, fonctions professionnelles exercées, intérêts extra-professionnels, formations et thérapies suivies, stages effectués (le tout avec dates et durée en heures effectives ainsi que les noms des organismes, animateurs ou thérapeutes),
- ☐ Tous les justificatifs (attestations des stages effectués à Champ-G et en dehors de Champ-G, copies des diplômes et suivis thérapeutiques),
- ☐ La fiche "résumé du dossier de candidature", intégralement remplie (fiche ci-jointe),
- ☐ 1 photo d'identité récente
- ☐ Paiement des frais de candidature via Paypal ou virement bancaire : 110€. Ces frais ne sont pas remboursables en cas de désistement ou de refus,
- ☐ Les conditions générales de vente signées.

FICHE RÉSUMÉ DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À renvoyer sous format **digital et papier** à l'attention du secrétariat (secretariat@chamapg.com)
et CHAMP-G - Shake Building, 612 Rue de la Chaude Rivière, 59800 Lille

Au plus tard le 1^{er} lundi d'octobre 2024

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Situation familiale :

Adresse :

Photo d'identité
Couleur (obligatoire et
récente)

**À ENVOYER
PAR MAIL ÉGALEMENT**

Tél. personnel :

Tél. professionnel :

Tél. mobile :

Télécopie :

Courriel :

Activité professionnelle actuelle :

Intérêts :

Diplômes obtenus (joindre photocopie ou attestation de formations suivies) :

Psychothérapie(s) suivie(s) (avec dates et nom du psychothérapeute) + attestations :

Expérience en Gestalt proprement dite (avec détails et total en heures et la copie des attestations de stage de cycle 1 à inclure) :

Mode de financement

☐ Institutionnel (OPCO, Entreprise, Pôle Emploi...)

☐ Personnel

☐ Paiement de 110€ pour les frais de traitement de la candidature (Ces frais ne sont pas remboursables en cas de désistement ou de refus) via PayPal ou virement bancaire, en passant pas notre site internet (bouton S'INSCRIRE)

☐ Signature des Conditions Générales de Vente, ci-dessous.

Fait à :

Le,

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

31 mai 2022

La société Coopérative Institut Champ-G, exploitée sous la forme d'une SARL et dont la gérante est Laure TESSERON, désigne un **organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 340, Avenue de la Marne Parc Europe tertiaire Bâtiment 13/B à Marcq-en-Barœul (59700)**. L'Institut CHAMP-G met en place et dispense des formations intra-entreprises, à Marcq en Barœul, dans ses locaux et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes **Conditions Générales de Vente** déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **Institut Champ-G** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique **l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente**. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation, la société **Institut Champ-G** s'engage à fournir un devis au Client, une fiche d'inscription au stage, ou le contrat, ou la convention de formation font office de devis. Le Client est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention "Bon pour accord".

Une attestation ayant valeur de certificat de réalisation de la formation est remise à l'issue de chaque formation par courrier électronique.

PRIX

Le prix de la formation s'entend hors taxes, étant indiqué que ces prestations sont exonérées de TVA en accord avec les articles 202-1 et suivants du Code général des impôts Annexe 2. Les prix sont valables jusqu'à la fin de l'année civile, les prix étant revus au 1^{er} janvier de chaque année pour chacune des formations proposées. Ce coût est exhaustif à l'exception des frais dits personnels du Client (hébergement, transport et restauration) lesquels seront supportés par lui.

MODALITÉS DE PAIEMENT

FORMATIONS DITES COURTES

• Stages de Cycle 1 et de Formation Avancée

Lors de son inscription, le Client s'engage à régler par chèque ou par virement un montant correspondant à 30% du prix de la formation dès l'expiration du délai de rétraction, repris à l'article suivant des présentes. Le parfait encaissement de ce règlement finalisera son

inscription. Le solde sera réglé par le Client au début des formations dispensées.

• Formations extérieures, didactiques et autres

Le client réglera le montant de la formation selon les modalités de paiement prévus par le contrat, soit à réception de la facture, soit après chaque stage suivi.

FORMATIONS DITE LONGUES

• Cycles 2 et 3

Le montant de ces formations est repris sur l'engagement final signé par le Client, lequel a valeur contractuelle. Le caractère définitif de l'engagement est subordonné à la validation du Jury au regard des prérequis nécessaires. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

PRISE EN CHARGE

Si le Client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Institut Champ-G ne reçoit pas l'accord de prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client.

RÉTRACTATION

En accord avec l'article L 6353-5 du Code du travail, le Client peut librement se rétracter de son engagement dans un délai de 10 jours à compter de la signature des présentes ou, dans l'hypothèse où le contrat a été conclu à distance et hors établissement (Internet notamment), dans un délai de 14 jours à compter du paiement l'acompte, en accord avec les articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation.

Pour le calcul des délais visés ci-avant, le premier jour du délai débute le lendemain de l'acte d'achat (paiement de l'acompte). Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

Une fois le délai de rétractation passé, le contrat est ferme et définitif de sorte que le Client est définitivement lié par les présentes. En conséquence, le Client sera tenu de payer la totalité du coût de la formalité en cas d'abandon de la formation, de cessation anticipée et tout autre cause.

Par exception à ce qui précède, en accord avec l'article L 6353-7 du Code du travail, par suite de force majeure dûment reconnue, si le Client est empêché de suivre la

formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat et, ainsi, l'Institut CHAMP-G remboursera alors, au besoin, prorata temporis le Client des sommes déjà versés par lui et ce, en fonction de l'avancée de la formation dispensée. **Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse suivante : secretariat@chamapg.com**

Aucune demande de report de sa participation à une formation sera acceptée pour les formations de Cycle 1, formations transversales, didactiques et avancées. Le report de participation aux Cycles 2 et 3 nécessitera d'informer l'institut par mail (secretariat@chamapg.com) de son souhait, en précisant la date d'entrée en formation. En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Institut Champ-G ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que l'Institut CHAMP-G met en œuvre des traitements de données à caractère personnel pour lui permettre d'assurer la gestion, la facturation et le suivi des dossiers de ses clients. Ces données sont nécessaires à la bonne gestion de ses activités et sont destinées aux services habilités de l'Institut CHAMP-G.

Les informations recueillies sont enregistrées informatiquement par les membres de l'équipe permanente de l'institut pour gérer les inscriptions, le suivi des dossiers des stagiaires et/ou de leurs référents de convention de formation, l'information sur les activités de l'institut pouvant être utile au stagiaire.

La base légale du traitement est le logiciel SCOLANA (édité et développé par Softify (SAS) dont le Siège Social est situé 5 avenue du Général DE GAULLE 94160 SAINT-MANDÉ (FRANCE) / RCS Créteil 480 120 401 / Code APE 6202A / SIRET 48012040100025 / N° TVA FR67480120401 / Responsable : Conan DALTON (conan@scolana.com). Les données collectées sont communiquées exclusivement en interne pour les usages précités. Softify traite les données des stagiaires, formateurs et prospects en suivant les instructions de Champ-G, n'exploite pas ces données pour son propre compte ni pour ses propres intérêts et ne distribue pas ces données. Ces données sont hébergées 100% en territoire UE. Ces données collectées à des fins d'adaptation de nos produits et services ou de prospection

commerciale sont conservées pendant une durée maximale de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale, du dernier contact ou de la fin de l'action de formation.

Le Client peut accéder à ses données pour les rectifier à tout moment par mail ou courrier, pour demander leur effacement trois ans après la dernière formation clôturée ou la dernière prise de contact entre le Client et l'institut, ou pour exercer son droit à la limitation du traitement des données (avec précisions de la réclamation par mail pour suivi).

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement des données, le Client peut contacter l'institut CHAMP-G par mail ou courrier : Mme Karine POTELLE-VANDEBOSSCHE, chargée de communication communication@chamapg.com 340 avenue de la Marne Parc Europe Tertiaire Bâtiment 13 Entrée B 59700 MARCQ EN BARCEUL - 03 20 28 17 50 / 07 57 07 83 50

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, il est rappelé au Client que les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès aux données les concernant, d'opposition, de rectification, de portabilité, d'effacement ou encore de limitation de traitement. Le Client reconnaît expressément, en signant les présentes, avoir été informé de ce droit, en acceptant les termes de cette clause relative à la gestion des données personnelles.

OBLIGATION DU CLIENT

Le Client, dès lors qu'il s'inscrit est soumis aux obligations suivantes :

- respecter strictement le Règlement Intérieur (fourni en annexe 2 du contrat de formation),
- faire ses meilleurs efforts pour la parfaite exécution de sa formation,
- se rendre disponible aux horaires et aux dates convenus,
- avertir immédiatement et par écrit l'Institut CHAMP-G en cas de difficulté rencontrée et en cas d'impossibilité de suivre la formation souscrite,
- ne pas porter, directement ou indirectement, atteinte à l'image de l'Institut CHAMP-G.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le présent contrat, en ce compris l'ensemble des droits et obligations réciproques des Parties qui y sont stipulés, est soumis à la Loi française. Tout litige afférent à l'exécution du présent contrat sera de la compétence de la Juridiction du lieu de résidence du Client.

Préalablement à tout litige, les Parties s'engagent à tenter de résoudre le différend à l'amiable et, pour ce faire, une tentative de conciliation sera organisée entre les Parties, laquelle prendra la forme d'un entretien entre elles sur la demande écrite de l'une des Parties et, en cas d'échec, un procès-verbal de conciliation sera dressé et signé par les deux Parties.

Dans le cadre du droit à recourir à un médiateur en cas de litige, avant tout recours devant les tribunaux, à l'initiative exclusive du Client (médiation du commerce coopératif et associé) : mediateur@mcca-mediation.fr ; les frais restent à la charge du Client.

Signature